



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 165-2021
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.234

Déposée le : 06.07.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Steiner (Boll, PEV) (porte-parole)
Wenger (Spiez, PEV)
Rüfenacht (Burgdorf, PS)
Bossard-Jenni (Oberburg, PEV)
Schilt (Utzigen, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Dernier tronçon de la piste cyclable entre Vechigen et Krauchthal

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. de s'attaquer à la portion de piste cyclable manquante entre Vechigen et Krauchthal ;
2. d'inscrire le tronçon manquant dans le plan du réseau routier 2025.

Développement :

L'année dernière, la construction de la piste cyclable entre Boll et Lindental s'est terminée après de nombreuses années de planification. Pour des raisons inexplicables, une petite portion d'environ 1,5 km n'a pas été construite.

Il s'agit du tronçon entre Lindental et le point altimétrique 604. A partir de ce point, la piste cyclable peut être prolongée sur des chemins agricoles existants, qui longent parfois la route cantonale. Le tronçon concerné manque de visibilité lorsque les champs de céréales sont hauts et conduit régulièrement à des manœuvres de freinage dangereuses lorsqu'un véhicule arrive en sens inverse au moment du dépassement d'un vélo.

La route du Krauchthal est de plus en plus fréquentée par les cyclistes pendulaires et constitue par ailleurs un très bel itinéraire d'excursion fort apprécié, en particulier le week-end. La construction de ce court tronçon ne présente pas de grosses difficultés et serait donc financièrement acceptable.

Destinataires

- Grand Conseil